

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

## PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL en date du 16 juin 2025

**Présents** : Mmes et MM. Gilles ASSANT, Marie-Laure BOURRAND, Valérie CALLARD, Emmanuel CHERMETTE, Denis GAROD, Isabelle GERENTES, Jean-Pierre LUGARINI, Jacky MENICHON, Christiane PESCE, Gaëlle RAYNAUD, Carole SOULIER et Christophe WAÏT.

**Excusés** : Mmes et MM. Anne GENY DE FLAMMERCOURT, Annick MONLON et Mathieu POTHERAT.

**Monsieur Christophe WAÏT est élu secrétaire de séance.**

**Quorum** : 8

### Ordre du Jour :

- **Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 19 mai 2025**
- **Déclarations d'intention d'aliéner**
- **Échange de terrain chemin des Grives**
- **Mise en vente de l'ensemble immobilier sis place du Commerce**
- **Difficultés de l'association Chat Pito**
- **Rapport annuel du délégataire (RAD) 2024**
- **Rapport d'activité 2024 CCSB**
- **Compte rendu des commissions**
- **Questions diverses**

**Le procès-verbal du conseil municipal du 19 mai 2025 est arrêté à l'unanimité.**

- **Déclarations d'intention d'aliéner (DIA)**

Le Conseil Municipal décide de ne pas préempter les propriétés en vente sises chemin des Frébouches et rue des Vignes.

- **Échange de terrain chemin des Grives**

Une consultation a été ouverte du 13 mai au 13 juin 2025 relative à une procédure d'échange de terrain entre la SARL GARDETTE INVEST et la commune (dossier consultable en mairie durant les horaires d'ouverture au public). Cet échange porte sur une parcelle de terrain d'environ 24 m<sup>2</sup> desservant la propriété de la SARL GARDETTE INVEST et faisant partie du chemin rural dénommé "chemin des Grives", qui a été fermée au public depuis plusieurs années par son précédent propriétaire.

Afin de régulariser la situation, la commune a proposé l'échange de cette portion de chemin rural, contre une partie de la parcelle cadastrée section A n° 9, appartenant à la SARL GARDETTE INVEST et située le long du chemin des Grives, ce qui permettrait de l'élargir.

Au terme de cette consultation, aucune observation n'a été inscrite au registre.

C'est pourquoi, sur la base de ce projet, le Conseil Municipal a approuvé l'échange.

La SARL GARDETTE INVEST cédera donc 18 m<sup>2</sup> à la commune, en échange de 24 m<sup>2</sup> de

l'emprise du chemin des Grives.

#### ■ **Mise en vente de l'ensemble immobilier sis place du Commerce**

Dans la continuité du projet centre village et de la délocalisation de la bibliothèque, de la salle Drut et du multi-services, le Conseil Municipal a envisagé de vendre le tènement immobilier sis place du Commerce. Des premières estimations ont été réalisées.

Le Conseil Municipal a décidé de mettre en vente cet ensemble immobilier au prix net vendeur de 420 000 €.

#### ■ **Difficultés de l'association Chat-Pito**

L'association Chat-Pito a annoncé rencontrer de graves difficultés financières, susceptibles d'entraîner la fermeture du centre de loisirs, ainsi que la dissolution de la structure dès la rentrée de septembre 2025.

Elle a donc sollicité l'aide des communes conventionnées afin de réévaluer la subvention versée annuellement, la doublant.

C'est finalement lors de leur assemblée générale du 13 juin 2025 que l'association a annoncé la démission de l'intégralité de son Conseil d'Administration.

Cette décision signifie la fin des activités périscolaires et extrascolaires du Chat Pito à compter du 2 août prochain. Les vacances d'été seront quant à elles maintenues comme il a été prévu.

#### ■ **Rapport annuel du délégataire (RAD) 2024**

Dans le cadre de la délégation de service public de l'assainissement, le Conseil Municipal examine, chaque année, le rapport d'activité du délégataire.

Ce rapport permet à l'autorité délégante et aux usagers de connaître, de manière précise, les modalités financières de réalisation du contrat de délégation et de les apprécier en fonction de la qualité du service rendu.

L'ensemble du rapport qualitatif et quantitatif fait apparaître des résultats satisfaisants et une bonne qualité de service rendu aux usagers.

Le Conseil Municipal a adopté, à l'unanimité, le rapport d'activité annuel 2024 de la société SUEZ sur la gestion et l'exploitation du service public d'assainissement collectif.

#### ■ **Rapport d'activité 2024 CCSB**

Monsieur le Maire a présenté au Conseil Municipal le rapport d'activité 2024 de la Communauté de Communes Saône Beaujolais.

Le Conseil Municipal a pris acte de ce rapport qui n'a donné lieu à aucune observation.

#### ■ **Compte rendu des commissions**

##### **Commission « Vie scolaire / Fleurissement »**

- Une présentation des visuels des travaux à l'école sera exposée demain lors du Conseil d'école. La problématique de délocalisation du restaurant scolaire sera bien évidemment évoquée.
- La cérémonie du 14 juillet aura lieu à 11h30. Le rendez-vous est donné devant la mairie.

##### **Commission « Voirie »**

- Dissolution du Syndicat des Eaux : le Syndicat des Eaux Beaujolais Mâconnais sera prochainement dissout. Cette dissolution sera approuvée lors de la prochaine séance du Conseil Municipal du 7 juillet.

■ **Questions diverses**

Le fossé situé route de Corcelles n'a été fauché que d'un côté. Une demande sera faite auprès des services techniques afin de finaliser ce fauchage.

PV arrêté le 7 juillet 2025,

**Le Maire,  
Jacky MENICHON**



**Le secrétaire,  
Gilles ASSANT**



- Dans le cadre de la mise en place de la télérelève pour l'eau potable, les citoyens seront prochainement contactés par l'entreprise EAE, mandatée par SUEZ.
- Travaux voirie : des travaux de réfection du chemin du Bacchus avaient été évoqués. Le devis transmis par EIFFAGE étant conséquent, ces travaux seront reportés sur le crédit voirie de la CCSB en 2026.
- Monsieur Denis FALAIZE a fait part de son souhait de rendre les lots qu'il exploitait aux « Bruyères ». Une adjudication sera donc lancée pour trouver un repreneur.

### **Commission « Bâtiments »**

#### **Travaux centre bourg :**

- Le déménagement de la mairie a eu lieu le mardi 10 juin. Le premier mariage a pu être célébré le samedi 14 juin.
- Le commerce devrait être mis à disposition des Emplettes le 15 juillet prochain pour une ouverture prévisionnelle mi-septembre.
- Une réunion aura lieu le lundi 23 juin concernant les aménagements extérieurs, aux abords des nouveaux bâtiments.

#### **Travaux rénovation groupe scolaire :**

- Les consultations aux entreprises ont été lancées le 28 mai 2025. Elles sont constituées de 8 lots. La remise des offres est attendue au 30 juin 2025 à 12h00 au plus tard.
- Les travaux de rénovation énergétique du restaurant scolaire devraient débuter en octobre, impliquant sa délocalisation à l'Espace Capella.  
Une réunion est prévue le 24 juin avec l'ensemble du personnel concerné, ainsi que les élus afin d'établir l'organisation la plus appropriée pour le déplacement des enfants.  
Il serait souhaitable, pour les parents qui le peuvent, de limiter la fréquentation au restaurant scolaire, notamment pour les plus petits.

#### **■ Points divers :**

Sentiers de randonnée : un nouveau poteau PDIPR sera implanté dont la dénomination reste à définir : « Penlois » ou « Les Marrans ».

Le Syndicat Mixte des Rivières du Beaujolais a fêté ses 20 ans. Il a d'ailleurs changé de dénomination et se fera donc désormais appeler « L'Épage des Rivières du Beaujolais ».

La société DES'IMMO a pour projet la création de cellules artisanales chemin des Cluseaux. Le permis de construire sera déposé prochainement.

Transfert de la compétence eau-assainissement à la CCSB :

Lors de sa séance du 5 juin 2025, le conseil communautaire a délibéré en faveur de la prise de compétence uniquement de l'Assainissement collectif avec possibilité de délégation. Le Conseil Municipal devra se prononcer sur cette délégation (point à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Conseil Municipal).